

France - French

StepStone Group Europe Alternative Investments Limited est agréé par la Banque centrale d'Irlande en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs (« GFIA ») au sens du Règlement de l'Union européenne de 2013 (concernant les Gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs). En notre capacité de GFIA du fonds d'investissement alternatif (« FIA ») repris ci-dessous, nous vous informons par la présente de notre intention de mettre fin à la commercialisation aux investisseurs professionnels des parts dudit FIA dans les pays indiqués, avec effet au 12 Avril 2026. Une demande officielle de dénotification sera déposée auprès de la Banque centrale d'Irlande conformément à l'Article 2(4) de la Directive (UE) 2019/1160. Les investisseurs restants au sein du FIA continueront à recevoir des informations et rapports réguliers, comme exigé en vertu des Articles 22 et 23 de la Directive 2011/61/UE

Stepstone Real Estate Partners V Europe, SCSp : Allemagne, France, Irlande, Luxembourg.